



Word ON THE STREET

OCTOBER 2008

Copper Wire Thefts

Imagine a crime that affects even the cost of the statuettes for the Oscars in Hollywood. The high global demand for copper, particularly fueled by destinations such as Asia, Pakistan and India, are driving the cost of this metal. Copper is used in various household items such as computer components, data and phone transmissions, for plumbing, as well as for electricity.

Theft of copper is widespread within New Brunswick. Numerous New Brunswick companies have fallen victim to copper wire thefts, including Aliant, Canadian National Railway, NB Power and Rogers. In addition to commercial thefts, vacant residences have also been burglarized.

The hardest hit victim of copper theft in New Brunswick is NB Power. Many substations, which use copper wire for electrical grounds and transmission, are often vandalized during thefts. These substations are isolated, making it hard to detect the thefts and identify the offenders. In response, various corporate entities and law enforcement agencies are integrating their efforts and implementing deterrents, in an attempt to reduce the number of thefts in the province.

Organized Crime Involvement

Currently in New Brunswick, the theft of copper is an opportunistic crime. However, recently it is suspected that stolen copper originating from New Brunswick is making its way into criminal networks. These networks, operating nationally and internationally, are responsible for its export and/or resale, therefore indicating a more organized approach.

Public Safety

Vandalism associated with the theft of copper poses a serious threat to public safety, as it can disrupt traffic devices, telecommunications and power, hence weakening critical social infrastructures. Furthermore, exploited sites become electrical hazards for trespassers, company workers, emergency respondents and the general public. A notable example is the death of an

individual, who was electrocuted, while attempting to commit copper wire theft from the NB Power substation in Oak Bay (near St. Stephen) in May 2007.

The financial losses are important to note, as these thefts increase the operating cost of the victimized companies, which indirectly increases service cost for their consumers.

The future of copper wire thefts will continue based on the ever growing global demand, resulting from economic booms, increase in the use of technology, monumental events requiring infrastructure and the North American demand for overseas products that contain copper. It is very possible that a circular effect is occurring when North America purchases items, such as vehicles that are produced using copper stolen from our country. Law enforcement agencies and their partners must continue to be vigilant in their efforts to curb this type of offense, not only for the sake of reducing crime and monetary loss, but also more importantly, for the safety of the citizens.

CISNB is monitoring the theft of copper. We are very interested in receiving any information on criminal activity relating to copper wire thefts in your area. Please help us by reporting such crimes to Intelligence Officers, ACIS or our website.



Photo provided by the Saint John Police Force

We encourage you to provide us with constructive feedback and topics for future newsletters, please feel free to contact us at:

Criminal Intelligence Service New Brunswick

PO Box 3900, 1445 Regent St. Fredericton, NB E3B 4Z8 Phone: (506) 452-2455 or 1-800-361-6622 Fax: (506) 451-6065 www.cisnb-srcnb.ca

Vols de fils de cuivre

Imaginez un crime qui a même des incidences sur le coût des statuettes des Oscars à Hollywood. La forte demande mondiale pour le cuivre, particulièrement dans des endroits comme le Pakistan, l'Inde et d'autres pays de l'Asie, fait augmenter le prix de ce métal. Le cuivre est utilisé pour certains articles de la maison, comme les pièces d'ordinateur, les émetteurs de données et les émetteurs téléphoniques, pour la plomberie, ainsi que pour l'électricité.

Le vol de cuivre est répandu au Nouveau-Brunswick. De nombreuses entreprises néo-brunswickoises ont fait l'objet de ce type de vols, y compris Aliant, la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, Énergie NB et Rogers. En plus des vols commerciaux, des résidences inoccupées ont également été cambriolées.

L'entreprise la plus touchée par le vol de fils de cuivre au Nouveau-Brunswick est Énergie NB. Un grand nombre de stations de conversion, qui utilisent le fil de cuivre pour les mises électriques à la terre et la transmission, sont souvent victimes de vandalisme pendant les vols. Ces stations sont isolées, ce qui rend difficile la détection des vols et l'identification des personnes responsables. Diverses entreprises et organismes d'application de la loi ont donc décidé de joindre leurs efforts et de mettre en oeuvre des éléments dissuasifs afin de tenter de réduire le nombre de vols dans la province.

Implication du crime organisé

Actuellement au Nouveau-Brunswick, le vol de cuivre est un crime opportuniste. Cependant, on soupçonne depuis peu que le cuivre volé au Nouveau-Brunswick se fraie un chemin dans les réseaux criminels. Ces réseaux, nationaux et internationaux, sont responsables de l'exportation et de la vente du cuivre, ce qui indique une démarche plus organisée.

Sécurité publique

Le vandalisme associé au vol de cuivre représente une sérieuse menace pour la sécurité publique, car il peut déranger les dispositifs de signalisation, les télécommunications et les alimentations électriques, et par conséquent affaiblir les infrastructures sociales essentielles. De plus, les sites exploités représentent des risques électriques pour les intrus, les employés de l'entreprise, les intervenants d'urgence et le public. Par exemple, une personne est morte

électrocutée après avoir tenté de voler du cuivre à la station d'Énergie NB de Oak Bay (près de St. Stephen) en mai 2007.

Les pertes financières sont importantes, car ces vols font augmenter les frais d'exploitation des entreprises touchées, et du même coup le prix des services pour les consommateurs.

Les vols de fils de cuivre continueront en raison de la demande mondiale croissante due à la prospérité économique, à l'augmentation de l'utilisation des technologies, à des événements de grande envergure nécessitant de nouvelles infrastructures et à la demande nord-américaine pour des produits venant de l'étranger et contenant du cuivre. Il est très possible qu'un cercle vicieux s'installe lorsque des entreprises nord-américaines achètent des articles, comme des véhicules, qui contiennent du cuivre volé dans notre pays. Les organismes d'application de la loi et leurs partenaires doivent continuer d'être vigilants et tenter de réduire le nombre d'infractions de ce genre. Il doivent non seulement le faire pour réduire le crime et les pertes monétaires, mais surtout pour assurer la sécurité des citoyens.

Le Service de renseignements criminels du Nouveau-Brunswick surveille le vol de cuivre. Si vous avez des renseignements concernant des activités criminelles liées aux vols de fils de cuivre dans votre région, veuillez communiquer avec un agent de renseignements, ou consulter notre site Web ou le Système automatisé de renseignements sur la criminalité.



Photo fournie par la force policière de Saint-Jean

Nous vous encourageons à nous fournir de la rétroaction constructive et des idées de sujets pour les prochains bulletins. N'hésitez pas à communiquer avec nous :

Service de renseignements criminels du Nouveau-Brunswick

C.P. 3900, 1445 rue Regent, Fredericton, N.-B. E3B 4Z8 Tél: (506)452-2455 ou 1-800-361-6622 Tél.: (506)451-6065 www.cisnb-srcnb.ca